

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO408688, N° 70357981) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

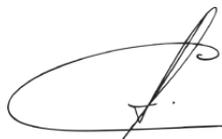
Edition : Terre de Touraine

Département : 37

Date de parution : 09/11/2018

Fait à Tours, le 19 Octobre 2018

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

ECI Immobilier envisage la réalisation d'un Pôle Santé dans le quartier des "Rives du Cher", conformément aux orientations d'aménagement définies par le Plan Local d'Urbanisme de Tours. Ce programme, concrétisation du volet "Santé" du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dont l'assiette foncière représente une bande de terrain d'une surface totale d'environ d'environ 1450 m², est situé Mail Antoine Bourdelle.

Afin d'extraire du domaine public routier cette emprise de voirie et en permettre la cession par la suite, un déclassement du domaine public d'une surface d'environ 1450 m² doit être entrepris.

Cette opération modifiant les fonctions de desserte de la voie au sens du Code de la Voirie Routière, une enquête publique préalable d'une durée de quinze jours est nécessaire.

Elle va être réalisée, prescrite par l'arrêté n° 2018/25, en date du 9 octobre 2018. Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise à la retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête sont les suivantes :

Lieu : Mairie de Tours, 1 rue des Minimes - 37000 TOURS. Service voirie, bureau 204 bis (2ème étage du bâtiment des services techniques).

Dates : du **mercredi 7 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018 inclus**
Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

Enregistrement des observations:

- Sur le registre de l'enquête disponible aux lieux et horaires indiqués ci-dessus.
- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (le courrier devra être reçu avant la clôture de l'enquête le vendredi 23 novembre 2018 à 16h30)
- Sur le site internet www.tours.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Tours Centre :

- Le mercredi 7 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 14 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 23 novembre 2018 de 14h00 à 16h30.

L'arrêté municipal de la présente mise à l'enquête sera affiché à compter du vendredi 19 octobre 2018 à la porte de la Mairie de Tours Centre - 1, rue des Minimes, ainsi qu'aux portes des Mairies Annexes de St Symphorien - 1, esplanade F. Mitterrand, de Ste Radegonde - 2, place Alexandre Rousseau, de la Mairie de Quartier des Fontaines - 11, rue de Saussure et dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire - 60, avenue Marcel Dassault.